

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CA

Événement : 30^e Réunion du conseil d'administration de la FRA

Date: 13-14 Décembre 2018

Lieu: Vienne

Statut: **Version finale**

Membres/suppléants: Sirpa Rautio (FI, Presidente), Filippo di Robilant (IT, Vice-Président), Charles Banner (UK),¹ Maria Bergström (SE, suppl.), Jacqueline Biesheuvel-Vermeijden (NL), Pierre Calmes (LU), Louise Halleskov Storgaard (DK), Rainer Hofmann (CdE), Imre Juhász (HU), Krassimir Kanev (BG), Regina Valutyte (LT), Peter Kostelka (AT), Julie Lejeune (BE), Daniel Ludet (FR, suppl.), Pavol Žilinčík (SK), Kertti Pilvik (EE), Lawrence Quintano (MT), Heiko Sauer (DE), Harald Scheu (CZ), Tena Šimonović Einwalter (HR, suppl.), Elisavet Symeonidou-Kastanidou (EL), Verica Trstenjak (SI), Erik Wennerström (SE), Pavol Žilinčík (SK)

Michael O'Flaherty

Représentants COM: Emmanuel Crabit (JUST), Barbara Nolan (JUST), Nathalie Stockwell (JUST)

Services opérationnels :

Andreas Accardo (Chef de l'Unité Coopération institutionnelle et réseaux), Joanna Goodey (Chef de l'Unité Recherche et données), Constantinos Manolopoulos (Chef de l'Unité Servicex administratifs), Ann-Charlotte Nygard (Chef de l'Unité Assistance technique et renforcement des capacités), Nicole Romain (Chef de l'Unité Communications et événements), Ioannis Dimitrakopoulos (Conseiller Scientifique), Friso Roscam Abbing (Conseiller en communication), Mario Oetheimer (Chef adjoint de l'Unité Recherche et données), Luca Burello (Servicex administratifs), Francesco Saverio Liguori (Services administratifs), Gabriel Toggenburg (Coopération institutionnelle et réseaux), Barbara Jaeschke (Coopération institutionnelle et réseaux), Elena Balzarini (Coopération institutionnelle et réseaux)

Membres excusés :

Elise Barbé (FR), Mārtiņš Pāparinskis (LV), Nuno Piçarra (PT), David Joyce (IE), Elżbieta Karska (PL), Alejandro Saiz Arnaiz (ES), Eliza Savvidou (CY), Lora Vidović (HR)

Observateurs/Invités :

Paivi Anttila (EFTA), Saša Gajin (RS), Anja Mihr (CS), Uranija Pirovska (FY)

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CA

Table des matières :

1	Entrée en matière et adoption du projet d'ordre du jour, possibles conflits d'intérêts.....	3
2	Adoption du projet de procès-verbal de la 29 ^e réunion du CA	3
3	- Rapport des 49 ^e et 50 ^e réunions du bureau exécutif et sur les activités de la présidente	3
	- Rapport du directeur sur les travaux de la FRA au cours de la dernière période	3
4	Mise à jour et discussion sur les développements concernant la politique de l'UE sur les droits fondamentaux	4
5	Échange de vues avec le Conseil de l'Europe et coopération entre l'Agence et le CdE.....	4
6	Questions financières	5
7	a) Virement budgétaire 2018_01 et modification du document de programmation 2018-2020	5
b)	Budget rectificatif 2018_01	5
8	Stratégie anti-fraude	5
9	a) Document de programmation 2019-2021	5
b)	État des recettes et des dépenses 2019	5
10	a) Projet d'état prévisionnel des recettes et des dépenses 2020.....	6
b)	Document de programmation 2020-2022.....	6
11	Quatrième révision du règlement intérieur de l'Agence	6
12	Session à huis clos	6
13	Point sur le Forum des droits fondamentaux (FDF) 2018	7
14	Brexit	7
15	Divers	7

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CA

1 Entrée en matière et adoption du projet d'ordre du jour, possibles conflits d'intérêts

Principales conclusions :

1.1 La présidente ouvre la 30^e réunion du conseil d'administration et souhaite la bienvenue au nouvel observateur de la République de Serbie.

Deux points supplémentaires ont été ajoutés à l'ordre du jour: les interventions de la présidente du comité scientifique (CS) et de la présidente du comité de rédaction du rapport annuel (AREdit) pour rendre compte des activités de leurs comités respectifs. Le projet d'ordre du jour est adopté.

1.2 Aucun nouveau conflit d'intérêts n'est signalé. La présidente rappelle aux membres et aux membres suppléants l'importance de soumettre leurs déclarations d'intérêt sur une base annuelle et demande aux membres titulaires de rappeler cette obligation à leurs suppléants.

Au début de la réunion, deux rapports écrits concernant les conflits d'intérêts potentiels des membres du CA et du CS sont distribués au conseil d'administration. Le conseil d'administration, après avoir évalué les rapports et toutes les informations qu'ils contiennent sur les domaines identifiés de risques potentiels de conflit d'intérêts, estime qu'il n'y a pas de conflit d'intérêts dans ces cas. Le chef des services administratifs explique également que la nouvelle collecte de déclarations d'intérêts pour 2019 commencera en janvier et devra être finalisée pour la prochaine réunion du CA en mai 2019. Aucune préoccupation n'est soulevée.

Décision : A. Le projet d'ordre du jour est adopté.

2 Adoption du projet de procès-verbal de la 29^e réunion du CA

Principales conclusions :

2.1 Le projet de procès-verbal de la 29^e réunion du CA est adopté.

Décision : B. Le projet de procès-verbal de la 29^e réunion du CA est adopté.

3 - Rapport des 49^e et 50^e réunions du bureau exécutif et sur les activités de la présidente - Rapport du directeur sur les travaux de la FRA au cours de la dernière période

Principales conclusions :

3.1 La présidente rend compte des 49^e et 50^e réunions du bureau exécutif.

3.2 Le directeur fait le point sur les activités de l'agence depuis la dernière réunion du CA et présente les réalisations récentes de l'agence, la coopération avec les principales parties prenantes et les engagements politiques. Il donne également des informations sur les changements structurels au sein de la FRA, notamment les

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CA

nouvelles unités, les nouveaux conseillers et les nouveaux programmes. Le rapport et sa nouvelle structure programmatique sont accueillis favorablement par le CA. Les efforts considérables déployés par le personnel sont vivement appréciés.

4 Mise à jour et discussion sur les développements concernant la politique de l'UE sur les droits fondamentaux

Principales conclusions :

- 4.1 La Commission se félicite du travail de collecte de données de la FRA et souligne que ces données constituent une base factuelle essentielle pour l'élaboration des politiques de la Commission. La Commission fait part du Colloque sur les droits fondamentaux de 2018 qui a eu lieu en novembre et annonce que les conclusions seront publiées prochainement. Un nouveau coordonnateur sur les droits de l'enfant a été nommé en septembre 2018. Le Forum sur les droits de l'enfant se tiendra à Bruxelles les 2 et 3 avril 2019. Une note d'orientation relative à l'application de la décision-cadre sur le racisme et la xénophobie, résultant des travaux menés par le groupe de haut niveau de l'UE sur la lutte contre le racisme, la xénophobie et d'autres formes d'intolérance, a été publiée le 28 novembre. La Commission a apprécié la contribution de la FRA à ces efforts et indique que la FRA doit continuer à faciliter les travaux d'amélioration de l'enregistrement des crimes de haine au sein du groupe de haut niveau. La Commission a remercié la FRA pour sa coopération lors de la réunion sur la lutte contre l'intolérance envers les musulmans dans l'UE qui s'est tenue le 3 décembre. La base de données de la FRA, lancée ce 3 décembre, a bien été accueillie par les parties prenantes. En ce qui concerne l'antisémitisme, la Commission indique que la présidence autrichienne s'est beaucoup intéressée à la question, ce qui a abouti à l'adoption d'une déclaration du Conseil sur la lutte contre l'antisémitisme et la mise en place d'une approche commune en matière de sécurité afin de mieux protéger les communautés et institutions juives en Europe. Le conseil d'administration est informé que la Commission européenne a acquis le statut de partenaire international permanent au sein de l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste (IHRA) et y représente l'UE.

5 Échange de vues avec le Conseil de l'Europe et coopération entre l'Agence et le CdE

Principales conclusions :

- 5.1 Le directeur présente quelques éléments importants de la coopération avec le Conseil de l'Europe. Il indique que la Commissaire aux droits de l'homme, Dunja Mijatovic, se rendra prochainement à l'agence. Le membre indépendant du CdE siégeant au conseil d'administration, Rainer Hofmann, donne lecture du discours du directeur général des Droits de l'Homme et État de Droit du Conseil de l'Europe, Christos Giakoumopoulos. Le discours souligne la collaboration très fructueuse entre les deux organisations dans un large éventail de domaines.

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CA

6 Questions financières

Principales conclusions :

- 6.1 Le conseil d'administration entend un rapport du président du comité budgétaire sur les questions financières.

7 a) Virement budgétaire 2018_01 et modification du document de programmation 2018-2020 b) Budget rectificatif 2018_01

Principales conclusions :

- 7.1 Le chef des services administratifs présente le virement budgétaire 2018_01 et la deuxième modification du document de programmation 2018-2020, que le conseil d'administration adopte.
- 7.2 Le chef des services administratifs présente la proposition de budget rectificatif 2018_03, que le conseil d'administration adopte.

Décision :

- C. Le conseil d'administration adopte le virement budgétaire 2018_01 et la deuxième modification du document de programmation 2018-2020.
- D. Le conseil d'administration adopte le budget rectificatif 2018_03 proposé.

8 Stratégie anti-fraude

Principales conclusions :

- 8.1 Le chef des services administratifs fait part de la nécessité d'adopter une version actualisée de la stratégie anti-fraude qui a été adoptée en 2014. La stratégie anti-fraude est soumise au CA dans sa version actualisée. Il fait également part de la nomination du responsable des questions d'éthique professionnelle. La COM a souligné l'importance que le registre éventuel des lanceurs d'alerte prenne dûment en compte la protection des lanceurs d'alerte y compris leur anonymat. Le conseil d'administration adopte la stratégie anti-fraude.

Décision :

- E. Le conseil d'administration adopte la stratégie anti-fraude.

9 a) Document de programmation 2019-2021 b) État des recettes et des dépenses 2019

Principales conclusions :

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CA

- 9.1 Le conseil d'administration examine et adopte le document de programmation final 2019-2021. Suite aux observations reçues par la Commission, des modifications suggérées par les services dans les fiches A 1.2, A 1.4 et A 6.1 ont été apportées.
- 9.2 Le conseil d'administration adopte l'état des recettes et des dépenses 2019.

Décision :	F. Le conseil d'administration adopte le document de programmation final 2019-2021.
	G. Le conseil d'administration adopte l'état des recettes et des dépenses 2019.

10 a) Projet d'état prévisionnel des recettes et des dépenses 2020

b) Document de programmation 2020-2022

Principales conclusions :

- 10.1 Le conseil d'administration examine et adopte le projet d'état prévisionnel des recettes et des dépenses pour 2020 et approuve le projet de document de programmation 2020-2022 (avec l'abstention de la Commission).

Décision :	H. Le conseil d'administration adopte le projet d'état prévisionnel des recettes et des dépenses pour 2020 et approuve le projet de document de programmation 2020-2022.
-------------------	--

11 Quatrième révision du règlement intérieur de l'Agence

Principales conclusions :

- 11.1 Le conseil d'administration adopte la quatrième révision du règlement intérieur de l'agence.

Décision :	I. Le conseil d'administration adopte la quatrième révision du règlement intérieur de l'agence.
-------------------	---

12 Session à huis clos

Principales conclusions :

- 12.1 Les membres du conseil d'administration se penchent sur des questions confidentielles.

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CA

13 Point sur le Forum des droits fondamentaux (FDF) 2018

Principales conclusions :

- 13.1 Les membres du CA sont informés des éléments importants du FDF et de ses résultats. Les résultats de l'évaluation externe du FDF 2018 seront communiqués au conseil d'administration lors de sa prochaine réunion en mai 2019. Les membres du Conseil se félicitent du succès du Forum.

14 Brexit

Principales conclusions :

- 14.1 Le conseil d'administration est informé de l'état actuel des connaissances concernant l'impact sur l'agence du retrait du Royaume-Uni de l'UE. Le conseil d'administration remercie le membre britannique pour sa contribution, compte tenu du fait que le Royaume-Uni - à la suite du retrait attendu de l'UE - ne participera plus aux activités de l'agence après le 29 mars 2019.
- 14.2 Le chef des services administratifs présente le processus d'octroi de dérogations fondées sur la nationalité pour les membres du personnel du Royaume-Uni.

15 Divers

Principales conclusions :

- 15.1 La présidente du nouveau comité scientifique (CS), Anja Mihr, rend compte des activités du CS depuis sa première réunion en septembre. Le CS rendra son avis sur le programme de travail annuel 2020 au cours du premier trimestre 2019.
- 15.2 La présidente du comité de rédaction du rapport annuel (AREDIT), Julie Lejeune, indique que le groupe de travail a discuté à deux reprises du chapitre central du rapport 2019 sur les droits fondamentaux. Elle indique également que le projet de rapport 2019 sur les droits fondamentaux sera communiqué à tous les membres du CA le 18 février et que les membres du CA auront jusqu'au 15 mars pour soumettre leurs commentaires. La présidente d'AREDIT informe la plénière de la discussion de l'AREDIT et des progrès réalisés en ce qui concerne les modifications potentielles du format et de la structure du futur rapport sur les droits fondamentaux.

Date de la prochaine réunion: les 16 et 17 mai 2019

Approuvé le :	17 MAI 2019
Par la présidente :	S. Rauter